

DÉLIBÉRATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 1^{ER} février 2024

Délibération n° 04-2024 : Reconnaissance des diplômes d'université « Études françaises » et « Passerelle » pour l'accès aux diplômes de l'UBS

*Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;
Vu l'article L 613.2 du Code de l'Éducation,*

En 2022, l'Université Bretagne Sud a fait le choix d'adhérer au réseau MENS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), via son Centre de langues, et depuis 2023 au réseau de l'ADCUEFE (Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers). Dans ce cadre, un diplôme d'université Passerelle et un diplôme d'université Études Françaises (EF) ont été habilités par ces 2 réseaux et ont ouvert à la rentrée 2023/24.

Les DUEF et DU Passerelle sont des diplômes universitaires qui valident, à chaque niveau (de A1 à C2) une formation d'environ 200h. Ces formations ont pour objectif principal la préparation linguistique, méthodologique et culturelle des étudiants pour leur intégration dans un cursus de l'université.

Ces formations et ces diplômes existent depuis de nombreuses années dans les universités françaises. Les travaux menés par l'ADCUEFE ont conduit à une harmonisation **des noms et des maquettes de ces diplômes et à une reconnaissance intra et inter universitaire.**

Les DUEF et DU Passerelle sont étalonnés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et répondent aux principes suivants :

- Ils valident une formation suivie à l'université ;
- Leurs maquettes sont harmonisées entre les différents centres ;
- Outre le contenu linguistique, la formation proposée dans ces DU comporte une dimension de méthodologie universitaire dans les activités demandées aux étudiants (en particulier dans les tâches de compréhension orale et de production écrite à partir du niveau B1), et les épreuves d'examens. Elle comporte également des contenus disciplinaires sous forme d'options à partir du niveau B1.
- La formation ayant lieu dans une université française, elle permet une découverte de la culture universitaire française, et une familiarisation avec le contexte universitaire dans son ensemble qui ont pour conséquence une intégration beaucoup plus rapide et efficace dans la spécialité que l'étudiant choisit ensuite.

Dans ce contexte, les étudiants, qui ont investi souvent plus d'un an dans ces formations pour réaliser leur projet d'étude en France, ne comprendraient pas que l'accès à l'université leur soit refusé en raison d'une absence de reconnaissance de leur diplôme.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

Le niveau requis en français pour accéder aux formations de l'UBS est indiqué sur le site internet de l'Université. Dans le cadre de la présente délibération, dès lors que le niveau de langue française mentionné sur le parchemin du DU « Études françaises » et « Passerelle » (délivré par l'UBS ou par les autres universités françaises) correspondra au niveau requis pour accéder à la formation, les commissions d'entrée le prendront en compte sans demander le passage d'une certification complémentaire.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité la reconnaissance des diplômes d'université « Études françaises » et « Passerelle » comme validant le niveau de langue française lors des commissions d'entrée en vue d'accéder aux diplômes de l'UBS.

Membres en exercice : 26 membres

Membres présents : 10

Membres représentés : 11

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Délibération adoptée

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document(s) en annexe au présent extrait : néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12 février 2024

Document mis en ligne le : 12 février 2024

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116

56321 LORIENT Cedex

02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.